

Paris, le 9 février 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

33^{ème} édition de l'Observatoire des Crédits aux Ménages (OCM) : un impact de la crise sanitaire sur la détention de crédits malgré l'amélioration du sentiment des ménages de leur situation financière et budgétaire

Selon le dernier rapport de l'OCM, qui se base sur une enquête réalisée auprès de 13 000 ménages¹, à fin 2020, le taux des crédits aux ménages a reculé, pour s'établir à 46,5% (contre 47,4% en 2019). Dans un contexte de crise sanitaire, les intentions de souscription à de nouveaux crédits immobiliers ou à la consommation se sont dégradées pour le 1^{er} semestre 2021, alors même que les appréciations portées par les ménages sur leur situation budgétaire et financière ont rarement été aussi bonnes depuis le début des années 2000.

Le sentiment des ménages sur le poids du remboursement de leurs crédits s'est nettement amélioré. Cependant, les incertitudes économiques et sociales consécutives à la crise sanitaire ont impacté les projets des ménages, à moyen ou long terme.

Un recul des crédits à la consommation, dans la continuité de 2019

En 2020, le taux global de détention des crédits à la consommation recule pour s'établir à 24,9% en 2020 (contre 26,5% en 2019) soit le niveau le plus bas constaté par l'Observatoire depuis 1989. Seule la détention de crédits obtenus auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit progresse légèrement tandis que les crédits obtenus directement auprès du vendeur et l'usage de carte (magasins, grandes surfaces, ...) diminuent.

Un taux de détention de crédit immobilier élevé, malgré la crise sanitaire

Malgré la crise sanitaire et ses conséquences sur l'économie, le taux de détention des crédits immobiliers s'est maintenu à un niveau élevé. En 2020, 31,4% des ménages détenaient des crédits immobiliers, et 24,2% étaient en cours d'accession à la propriété de leur résidence principale. Il s'agit des niveaux les plus élevés depuis le début des années 2000.

¹ L'enquête a été réalisée par voie postale en novembre 2020 auprès d'un échantillon représentatif de 13 000 ménages. 9 842 ont répondu dans les délais (75,7 %).

Les incertitudes nées de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales pèsent sur les intentions de souscription à de nouveaux crédits exprimées par les ménages pour 2021. En effet, les intentions de souscription à de nouveaux crédits immobiliers ou à la consommation pour le 1^{er} semestre 2021 se sont dégradées : elles s'établissent sous leurs moyennes de longue période, avec 4,4 % pour les crédits immobiliers contre 4,9 % en moyenne ces 20 dernières années et 3,7 % pour les crédits à la consommation contre 4,3 %.

Le ressenti des ménages sur leur situation financière et budgétaire au plus haut

Le ressenti des ménages détenant des crédits sur leurs situations financière et budgétaire, qui s'est encore amélioré, pour la deuxième année consécutive. Ainsi en 2020, 88,7 % des ménages détenant des crédits estiment que leurs charges de remboursement sont supportables, un record depuis les années 1980. L'allègement du poids des charges de remboursement ressenti tient tant à l'amélioration des conditions de crédit constatées ces dernières années qu'à l'impact du réaménagement des dettes immobilières (rachat de créances et renégociations).

CONTACTS

Benoît DANTON : 06 73 48 80 40 - bdanton@fbf.fr

Jenny SENSAIU: 06 31 06 60 39 - jsensiau@fbf.fr

FBFservicedepresse@fbf.fr

[@FBFFrance](#)

Contacts Presse ASF

Harmonie Benedetti : 01 53 81 51 56 / h.benedetti@asf-france.com

Isabelle Bouvet : 01 53 81 51 57 i.bouvet@asf-france.com